

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

TOUT-AGAUNE

La vie courante

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1903, tome 5, p. 91-93

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

# La vie Courante

**Le prix d'une idée.** Examinant la question de savoir ce que peut-être la valeur marchande d'une idée, une revue étrangère donne les exemples qui suivent : L'inventeur de la machine à coudre, Howe, y a gagné 2,500,000 de rentes, ce qui n'a pas empêché Singer, après avoir légèrement perfectionné l'appareil, de se faire une fortune de 75 millions de francs. Siemens, qui a découvert le procédé de transformer le fer en acier, a gagné 125 millions. Et, dans un ordre d'idées plus modeste, celui qui a eu l'idée d'éviter les montures de parapluies, un nommé Samuel Fox, a laissé après sa mort, près de cinq millions à ses héritiers.

**Guillaume II et... saint Benoît.** Les journaux italiens ont annoncé que Guillaume II avait l'intention de visiter lors de son prochain séjour en Italie, la célèbre abbaye du Mont Cassin, appartenant, comme on le sait, aux moines bénédictins. D'autre part, ceux qui ont eu le privilège d'être admis dans l'intimité de l'Empereur ont remarqué — non sans surprise — qu'il portait toujours à sa chaîne de montre, une petite médaille d'or à l'effigie de saint Benoît, et l'on s'est demandé d'où venait cette prédilection toute particulière et quelque peu étrange d'un souverain protestant pour un ordre religieux essentiellement catholique et pour son illustre fondateur. L'origine en est intéressante.

Guillaume II, au cours d'une promenade sur les bords du Rhin, eut la fantaisie, il y a quelques années, de visiter le couvent de Maria-Laach, l'un des plus importants fiefs des Bénédictins d'Allemagne. Le Père abbé — alors Mgr Renzeler, aujourd'hui évêque de Metz — s'ouvrit au visiteur impérial de son désir de bâtir une église digne de l'admirable retraite des moines ; mais les fonds nécessaires manquaient. Guillaume II, conquis par la beauté du site, vivement ému par la piété si édifiante et par la grandeur d'âme si touchante de ces hommes d'élite, accorda une large subvention qui devait permettre la réalisation de leur rêve. Lorsque l'église fut achevée, l'Empereur revint à Maria-Laach pour la visiter ; c'est alors que le Père abbé, ne sachant comment lui témoigner la reconnaissance de la communauté, se fit apporter une médaille de saint Benoît et, l'ayant bénite, l'offrit au souverain en le priant de la conserver précieusement. A dater de ce jour, Guillaume II s'intéressa vivement aux Bénédictins qu'il prit, en quelque sorte, sous sa protection et dont il combla les abbayes de cadeaux.

A quelques uns qui lui faisaient respectueusement observer les interprétations fâcheuses que ces libéralités « catholiques » ne manqueraient pas de provoquer dans les milieux protestants :

— Laissez donc, répond-il, je vénère mes braves moines, parce que je reconnais les bienfaits qu'ils répandent autour d'eux, et j'entends que tout le monde les respecte.

**Les bouts de cigares.** Les ramasseurs de bouts de cigares se vantent de ne pas exercer un sot métier; ils ont encore plus raison qu'on pense. Savez-vous qu'elle est la somme représentée par ces résidus que le fumeur soucieux de ne pas roussir sa moustache, jette négligemment au ruisseau, le long du trottoir ?

D'après les chiffres officiels du rapport présenté dernièrement à la Chambre des communes, le tabac jeté dans les rues, en Angleterre, sous forme de bouts de cigare et cigarette, vaut plus de vingt-six millions de francs par an !

Les Anglais, fumant beaucoup la pipe, jettent assurément moins de bouts de cigare que nous.

Mais n'en jetterions-nous que pour vingt-six millions, la somme est suffisante pour constituer une industrie respectable.

A quand le « syndicat professionnel » des ramasseurs de bouts de cigare ?

### Petite fable.

Un écrivain célèbre, au cours d'un long voyage,  
Devint le prisonnier d'un peuple antropophage.  
Pour le dîner du chef il fut donc apprêté...

Morale

Et jamais un auteur ne fut aussi goûté !

**Rostand.** C'est l'auteur dramatique qui, depuis quelques années gagne le plus d'argent. Songez donc ! *L'Aiglon* qui se joue encore chaque jour ici ou là fait ses 11000 francs soit 1300 francs de droits pour l'Auteur, *Cyrano* ses 10000 francs, 1200 pour l'auteur. En sorte que l'heureux poète empoche quotidiennement 2500 francs... sans compter la vente des ouvrages — un budget de roi ! Nous voilà loin de ce dix-septième siècle où Hardy touchait trois écus par pièce. Plus tard, Corneille eut, il est vrai, la chance d'avoir deux mille livres pour le triste *Attila*, et c'était le plus glorieux poète de son temps ; et c'était Molière qui payait, mais ce fut un cas unique, une générosité sans pareille. Qu'on additionne les profits d'une pièce à succès des siècles écoulés, le total n'atteindra pas celui des droits obtenus aujourd'hui pour le plus insignifiant lever du rideau.

**Nouveau Sérum.** L'Académie des sciences de Bologne, dans sa dernière séance, a enregistré une communication qui, dès la première heure, a pris un caractère sensationnel. Il ne s'agit rien moins que de la découverte d'un sérum contre la pneumonie que le député Tizzoni, professeur à la Faculté de médecine de Bologne, affirma avoir découvert. Il a donné lecture, à l'appui de son assertion, d'un mémoire où il expose les résultats de ses recherches à ce sujet et le détail clinique de son expérimentation.

**Ecrolement.** Après l'écroulement de l'historique et charmant Campanile de Venise, voici un nouveau malheur qui ne touchera pas moins les archéologues et les amateurs du pittoresque : de Nuremberg on nous annonce qu'une partie des murs de la ville s'est écroulée, comblant de ces décombres les vieux fossés. On craint pour la solidité de l'antique enceinte et pour les tours qui donnent à la vieille cité de Franconie des dehors si caractéristiques.

**Chasseur de rats.** M. L. Chèvre, notre spirituel chroniqueur des *Echos du collège*, réclamait dans le dernier numéro, un chasseur, de rats pour le dortoir des élèves. On a ri, mais sait-on que Paris en possède un ? L'existence de ce fonctionnaire municipal fut révélée, il y a quelque temps, au préfet de police. Le chasseur demanda une audience pour exposer le projet que voici :

— J'ai un titre officiel, dit-il, je n'émerge pas au budget. Détruire les rats à mon compte, c'est impossible, je ne suis pas millionnaire. Accordez-moi la permission d'organiser à Paris des combats de chiens et de rats, comme il en existe dans le Nord, et j'aurai un intérêt pécuniaire à débarrasser les égouts.

Le préfet refusa l'autorisation.

Aux journalistes qui allèrent l'interviewer, le chasseur de rats révéla que c'était pendant le siège, en 1871, qu'il gagna le plus d'argent : c'était lui qui approvisionnait de rats le restaurant D... Un jour, on lui demanda d'amener un chien. Le chasseur l'amena, croyant qu'on voulait le faire paraître dans un combat... C'était dans une casserole qu'on voulait le mettre !

Ouitche ! Des rats tant qu'on en voulait, mais des chiens, non. N'empêche que tout le beau monde qui mangeait de cette chasse ignorait sa provenance.

**Ville sans fumée.** On vient de mettre à l'épreuve un procédé trouvé à Londres pour supprimer les fumées des manufactures, si incommodes et si malsaines dans les grandes villes. Il ne s'agit, paraît-il, que de mêler au charbon une certaine quantité de salpêtre pour compléter la combustion de la houille et en faire disparaître les fumées. On annonce que des essais seront faits prochainement à Paris et à Genève

**La barbe.** Ce fut au XVI<sup>e</sup> siècle que l'usage de porter la longue barbe s'établit en France. En 1521, François I<sup>er</sup>, dans un combat simulé, ayant reçu une blessure au visage, laissa croître sa barbe pour en cacher la cicatrice. Tous les courtisans s'étaient plus à l'imiter ; les évêques mêmes en firent autant, et, de proche en proche toutes les classes de la société s'étaient imaginées d'adopter cet usage. Mais la mode trouva dans les chapitres métropolitains et dans les parlements des ennemis puissants. On rendit même un arrêt contre la barbe, et copie de cet arrêt fut signifiée à tous les avocats de Paris.

Le 6 juin 1540, un religieux bénédictin, appelé Antoine Doré, osa se présenter dans la salle du parlement de Paris avec une longue barbe et une chemise à demi froncée ; il fut aussitôt traduit devant la cour, interrogé, et, après une mûre délibération, il se vit solennellement condamné à être renvoyé au monastère de Saint-Martin-des-Champs, pour être rasé et mis dans un état convenable.

**Sermon de carême.** Voici revenues les semaines de prières où l'on se recueille mieux, où l'on s'isole du monde, où l'on songe davantage à l'éternité. Profitons-en pour examiner plus profondément sa conscience ; pour passer la revue des bonheurs autant que des souffrances et méditer longuement durant les leçons de l'Évangile. En songeant alors à quel point nous avons l'orgueil de vivre, nous dirons qu'il est juste de souffrir.